

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

**ADDITIF N°03/A/C-GDER/SIGAMP/2026
PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A
AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°15/DCO/ COMMUNE DE DE GUIDER/SIGAMP/CIPM/2026 DU 08/09/2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC EQUIPEMENTS + TOILETTES BIOFIL A 06
COMPARTIMENTS A L'EP DE MINDJIWA, COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU
NORD.**

Le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, communique:

Les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susmentionné, sont informés que les modifications suivantes sont intervenues dans l'Avis:

AU LIEU DE :

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de Guider pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de Guider a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de Construction d'un Bloc de deux salles de classe avec équipements + Toilettes biofil à 06 compartiments à l'EP de Mindjiwa, Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'un Bloc de deux salles de classe avec équipements + Toilettes biofil à 06 compartiments à l'EP de Mindjiwa, Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.
3. Le délai d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs

dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de la commune de Guider, sise Guider au plus tard le 02/10/2026 à 10 heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 02/10/2026 à 11 Heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la commune de Guider, sis à l'Hôtel de Ville de Guider., Porte ; Boîte Postale : 34, Tél : (+237) 698 66 43 02
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°15/DCO/ COMMUNE DE GUIDER/SIGAMP/2026 DU 08/09/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC EQUIPEMENTS + TOILETTES BIOFIL A 06 COMPARTIMENTS A L'EP DE MINDJIWA, COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

LIRE PLUTÔT:

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP:

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de Guider pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de Guider a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de Construction d'un Bloc de deux salles de classe avec équipements + Toilettes biofil à 06 compartiments à l'EP de Mindjiwa, Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'un Bloc de deux salles de classe avec équipements + Toilettes biofil à 06 compartiments à l'EP de Mindjiwa, Commune de Guider, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

Le délai d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.

Les offres devront être remises au secrétariat de la commune de Guider, sise Guider au plus tard le **06/10/2026 à 10 heures précises**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le **06/10/2026 à 11 Heures précises**.

Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la SIGAMP de la commune de Guider, sis à l'Hôtel de Ville de Guider., Porte ; Boîte Postale : 34, Tél : (+237) 698 66 43 02

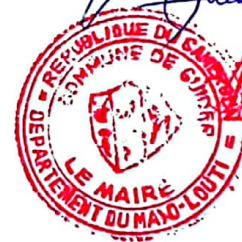
Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°15/DCO/ COMMUNE DE GUIDER/SIGAMP/2026 DU 08/09/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC EQUIPEMENTS + TOILETTES BIOFIL A 06 COMPARTIMENTS A L'EP DE MINDJIWA, COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

Fait à Guider, le 02/10/2026

LE MAIRE (Maitre d'Ouvrage)



AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DD/MINMAP/ML (pour information)
- PRESIDENT/CIPM (pour
- CHRONO/ARCHIVES